

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

## Avenir serein pour la Fondation Reine Berthe

Alors que l'avenir du bâtiment de la Fondation Reine Berthe est pratiquement assuré, le Conseil municipal de Saint-Imier rend hommage aux fondateurs. Une plaque commémorative a été placée le 4 septembre 2018 par les autorités sur la façade du Relais culturel d'Erguël.



*Trois des quatre fondateurs posent devant la plaque commémorative. De gauche à droite: Cornelio Fontana, Francis Béguelin et Jean-Louis Maggioli. Manque sur la photo: Francis Loetscher.*

A l'occasion d'une cérémonie officielle, les autorités imériennes ont exprimé leur reconnaissance et transmis leurs remerciements aux créateurs de la fondation, qui sont aussi les initiateurs de la réalisation du Relais culturel d'Erguël.

Lancée en juin 1985 par Francis Béguelin, Cornelio Fontana, Francis Loetscher et Jean-Louis Maggioli, la Fondation Reine Berthe est à l'origine de la rénovation et de la transformation complètes de l'ancien Moulin de la Reine Berthe pour un coût total supérieur à 4 millions de francs. La vénérable

bâtisse s'est ainsi muée en centre culturel dans les années 1990. Après la réalisation des travaux, une copropriété par étages a été créée. La Municipalité de Saint-Imier a acquis 600 pour mille des surfaces, la fondation demeurant propriétaire du solde.

Aujourd'hui, le Relais culturel d'Erguël abrite le Centre de culture et de loisirs (CCL), le Musée de Saint-Imier, la Bibliothèque régionale et la Ludothèque. En juin 2015, les trois premières entités se sont vu reconnaître le statut d'institutions d'importance régionale dans le cadre de la nouvelle loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC).

## Une magnifique opportunité

Trente-trois ans après sa création, la Fondation Reine Berthe s'apprête à relever de nouveaux défis. Grâce à l'initiative de Walter von Känel, la réalisation d'un nouvel espace consacré à l'histoire des Troupes jurassiennes verra bientôt le jour au rez-de-chaussée inférieur du bâtiment.

Pour la ville, cette réalisation constitue une magnifique opportunité. Quant au Musée de Saint-Imier, il profite des travaux pour donner un nouveau souffle à son exposition permanente.

Une condition importante à la mise en œuvre de ce projet d'envergure consistait notamment à garantir la pérennité de la Fondation Reine Berthe. Il était important que les différentes institutions culturelles qu'elle héberge puissent disposer de perspectives sûres et solides.

En accord avec les fondateurs, les statuts ont ainsi été revus puis adoptés en date du 30 juin 2016. Simplifiée, la nouvelle organisation s'appuie sur un conseil de fondation de cinq à neuf personnes. Celui-ci est composé des membres du Conseil municipal de Saint-Imier ainsi que de deux représentants désignés par les quatre fondateurs, afin de garantir l'esprit qui prévalait à l'origine.

Aux yeux du Conseil municipal, le moment était idéal pour exprimer sa reconnaissance aux fondateurs. Leur élan volontariste exemplaire a été mis en exergue, tout comme les efforts qu'ils ont dû déployer pour réunir les fonds nécessaires à mener à bien ce magnifique projet en plein cœur de la cité.

Rendez-vous est désormais pris pour le deuxième semestre 2019, au cours duquel on découvrira la nouvelle exposition permanente du Musée de Saint-Imier, enrichie d'un espace de 170 m<sup>2</sup> entièrement consacré à l'histoire des Troupes jurassiennes. (cm)



*Le conseiller municipal Jean Luc Berberat, en charge de la Culture, et le maire Patrick Tanner dévoilent la plaque commémorative.*

Saint-Imier, le 4 septembre 2018